

Le contexte de l'innovation

Créé par le Conseil général du Territoire de Belfort en 1989, le festival des Eurockéennes est devenu un événement de référence dans le domaine des musiques actuelles, rassemblant en trois jours 90 000 à 125 000 festivaliers sur le site naturel du Malsaucy, près de Belfort.

La Maison départementale de l'environnement accompagne ses organisateurs pour expérimenter et mettre en œuvre des solutions qui contribuent à réduire l'empreinte écologique du festival. Depuis 2012, un dispositif original de méthanisation des biodéchets est mis en place dans ce cadre.

L'idée innovante

Collecter sélectivement les déchets alimentaires d'un festival rassemblant 100 000 personnes afin de produire de l'électricité par méthanisation. Le festival des Eurockéennes de Belfort est le premier grand festival en France à avoir développé un tel dispositif.

L'objectif recherché

Il est double : valoriser les déchets produits à l'occasion du festival tout en réduisant la part de déchets incinérés.

Sensibiliser à la question du gaspillage alimentaire.

La démarche mise en œuvre

La démarche est pragmatique : deux années d'expérimentation et de dialogue avec les différents intervenants ont été nécessaires avant de conforter le dispositif. La Maison de l'environnement travaille en lien étroit avec la régie technique du festival gérée par l'association **Territoire de Musiques**. **L'ADEME Franche Comté** apporte son expertise et son soutien financier. L'entreprise **Agrivalor** est partenaire de l'opération et assure la méthanisation des déchets sur un site dédié. **L'Ecole de la deuxième chance** fournit le personnel pour la brigade de tri. Programmation : 2012 : première expérimentation avec l'aide d'une recyclerie locale ; 2013 : collecte des biodéchets auprès des points de restauration, sensibilisation à la valorisation des déchets organiques. 2014 : extension du dispositif aux festivaliers et aux artistes, formation d'une brigade de tri, sensibilisation au gaspillage alimentaire.

Le contenu de la réalisation

Collecte, auprès des points de restauration, des déchets dus à la préparation des repas, des restes, des denrées périmées ou invendues. Ces biodéchets constituent la matière première d'une usine de méthanisation qui produit grâce à eux, un engrais agricole, de la chaleur pour un réseau de chauffage et de l'électricité distribuée sur le réseau national. L'électricité produite est équivalente à l'énergie électrique nécessaire pour éclairer et sonoriser entre 2 et 4 heures de concert du festival. Parallèlement à l'organisation de cette collecte : opérations de sensibilisation auprès des festivaliers et des professionnels.

Les moyens humains (en 2014 : 210 heures de travail réalisées pendant le festival, en amont et en aval par des agents permanents de la collectivité, des vacataires et prestataires. **et financiers** (en 2014) 11 200€ salaires et travaux de communication compris dont 3360€ de dépenses nettes pour le Conseil général

Le bilan de la réalisation, De 90 000 à 125 000 festivaliers et les 3000 professionnels travaillant sur le festival sont concernés par l'opération. Entre deux et quatre tonnes de biodéchets sont collectés selon les années, soit environ ¼ du gisement potentiellement exploitable. 1 tonne de biodéchet produit l'électricité nécessaire pour alimenter une scène du festival pendant une heure de concert. En outre, ces biodéchets valorisés par méthanisation sont autant de déchets qu'il n'est pas nécessaire d'incinérer. En terme de sensibilisation, les animateurs effectuent environ 10 000 contacts pour diffuser les messages de sensibilisation. Le dispositif de collecte (logistique et support de communication) ainsi que le savoir faire acquis sont transposable à des manifestations du même type, dans la mesure où se renforce, sur le territoire, l'offre industrielle de méthanisation. Par ailleurs, les grands festivals européens travaillent en réseau ce qui facilite aussi la veille et le transfert de savoir faire en matière de développement durable.

Lien vers des vidéo courtes 2013 et 2014

L'opération en 2013 : <http://www.youtube.com/watch?v=Gu6zSRyo5is>

En 2014 : <http://solidaires.eurockeennes.fr/category/environnement/>

Sur la méthanisation des biodéchets: « Que deviennent les déchets alimentaires des Eurockéennes ? », : <http://vimeo.com/69696663>

Contact

Vincent Rouire, directeur de la Maison départementale de l'environnement

Tél. : 03 84 29 18 12

courriel : vincent.rouire@cg90.fr